

Regard sur...

...les absences pour raison de santé dans les collectivités territoriales

Premières tendances 2011 : la progression des absences se poursuit dans la Fonction publique territoriale.

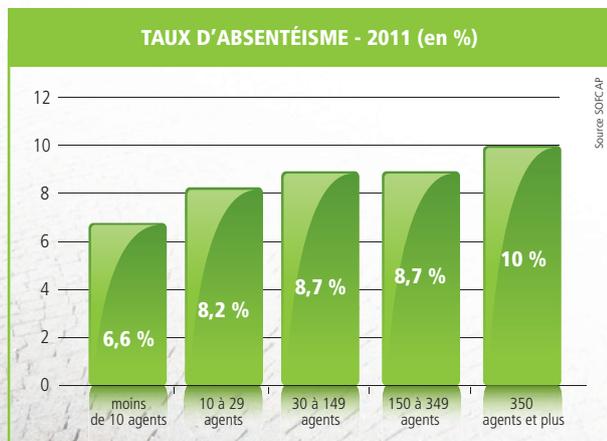
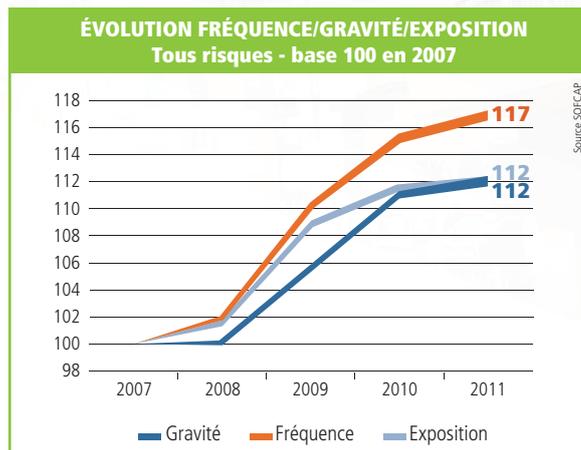
Les principaux indicateurs d'absence au travail pour raison de santé continuent à se dégrader en 2011 dans la Fonction publique territoriale. La gravité des arrêts connaît une progression de 12 % depuis 2007, tandis que la fréquence des arrêts augmente de 17 % sur la même période. Seule l'exposition au risque demeure stable entre 2010 et 2011 après s'être accrue au cours des années précédentes.

Le vieillissement de la population employée dans les collectivités territoriales et la pénibilité élevée des métiers à forte dominante technique, contribuent certainement à la progression des absences au travail. De plus, l'augmentation du temps de travail consécutive au recul de l'âge de départ à la retraite devrait peser sur les absences, notamment celles liées aux "risques longs" (longue maladie/longue durée et maladie professionnelle).

Un accroissement des indicateurs depuis 2007



Tous les indicateurs de mesure des absences (gravité, fréquence, exposition) ont connu une augmentation durant les cinq dernières années. Ainsi, les agents sont plus nombreux à s'arrêter, plus souvent, plus longtemps en 2011 qu'en 2007.



L'effectif de la collectivité détermine le taux d'absentéisme



Toutes natures d'arrêt confondues, le taux d'absentéisme varie selon l'effectif de la collectivité : de 6,6 % dans les structures de moins de 10 agents CNRACL à 10 % dans celles de 350 agents CNRACL et plus.

Des arrêts maladie plus nombreux et plus longs depuis 5 ans

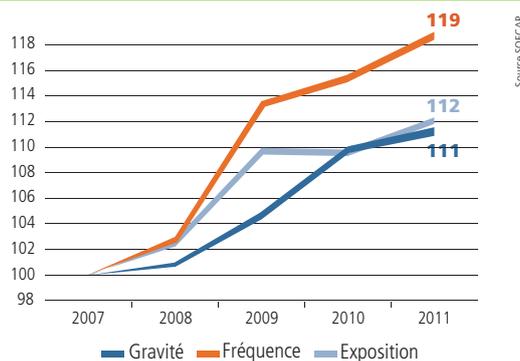
(maladie ordinaire + longue maladie/longue durée)

La maladie ordinaire, qui concentre la grande majorité des événements (95 % de l'ensemble), continue sa progression en 2011.

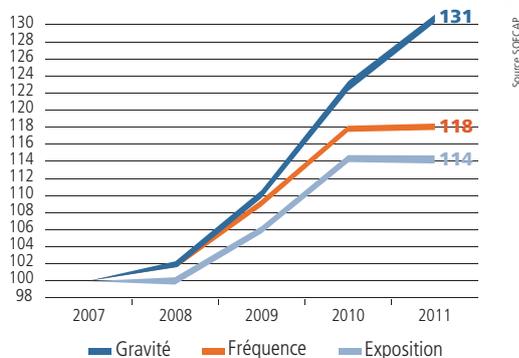
La maladie ordinaire n'est pas la seule responsable de la hausse de la gravité. Après une certaine stabilité, la gravité des absences en longue maladie/longue durée repart à la hausse. Cette tendance reste à confirmer sur l'ensemble de l'exercice 2011.

Le nombre d'arrêts en maladie augmente de 19 % en 5 ans

ÉVOLUTION FRÉQUENCE/GRAVITÉ/EXPOSITION Maladie - base 100 en 2007



ÉVOLUTION FRÉQUENCE/GRAVITÉ/EXPOSITION Accident du travail - base 100 en 2007



Accidents du travail : une gravité qui augmente, une fréquence stable

En 2011, la fréquence et l'exposition en accident du travail* restent stables par rapport à 2010. En revanche, la durée des arrêts (gravité) continue à progresser.

* (service + trajet + maladie professionnelle)

Les accidents du travail s'aggravent de 31 % en 5 ans

L'analyse de SOFCAP et ses recommandations

La maîtrise des absences pour raison de santé constitue un enjeu essentiel de la performance des collectivités territoriales. Face à une exigence toujours plus grande des usagers, les actions visant à prévenir les absences et favoriser la reprise du travail s'imposent dans un contexte de budget contraint et de réduction des marges de manœuvre.

Pour cela, les principaux leviers d'action reposent notamment sur la gestion des ressources humaines, le management et la motivation, la gestion des métiers et des compétences, les démarches de prévention et une politique active de retour et de maintien dans l'emploi.

Méthodologie

Cette note dresse un état des lieux des absences pour raison de santé dans les collectivités territoriales. La population concernée regroupe en moyenne, par année, un échantillon de 346 500 agents répartis dans 18 500 collectivités assurées pour toutes les natures d'arrêt (maladie ordinaire, maternité, longue maladie/longue durée, accident du travail). Le champ d'étude est constitué par l'ensemble des arrêts de travail déclarés entre 2007 et 2011. Les indicateurs 2011 provisoires sont calculés en mars 2012 et sont seulement représentatifs d'une tendance à cette date.

Lexique

La **gravité** est exprimée par le taux d'absentéisme et mesure en pourcentage la part du temps perdu en raison des absences.

La **fréquence** est exprimée par le nombre d'arrêts pour 100 agents employés.

L'**exposition** traduit la proportion d'agents absents.

Publication réalisée et diffusée par SOFCAP

Directeur de la publication :
Pierre SOUCHON

Contact presse :
Tél. : 02 48 48 14 95 - fax : 02 48 48 12 28
relationspresse@sofaxis.com

Contact collectivités :
Tél. : 02 48 48 15 15
fax : 02 48 48 15 16
relations.clients@sofaxis.com

Toutes les notes de conjoncture de SOFCAP sont consultables sur www.sofcap-sofcah.com

SOFCAP

Société Française de Courtage
d'Assurances du Personnel

SNC au capital de 37 500 € - RCS Bourges B 335 171 096
N° ORIAS 07 000 814 - www.orias.fr

www.sofcap-sofcah.com - Adresse postale : 18020 Bourges Cedex - Siège social : Route de Creton - 18110 Vasselay



Certifié ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, EFQM Prize Winner 2002 / Label Égalité

SOFCAP
—Groupe Sofaxis—